



**ENTRÉE LIBRE - BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**

**18 SEPTEMBRE 2021**

# **CHAMPIONNATS CHALLENGES DRÔME ARDÈCHE DE BMX RACE**

**PIERRELATTE**



**ESSAIS A 09H00  
10H45 MANCHES QUALIF**



**BMX CLUB PIERRELATTE  
PISTE DU ZEPHIR - 26700 PIERRELATTE**



***La Municipalité de Pierrelatte et  
le BMX Club Pierrelatte ont le  
plaisir de vous inviter au***

***Challenge / Championnat Drôme  
Ardèche BMX 2021***

***Samedi 18 Septembre 2021***

*La course est ouverte à tous les pilotes licenciés du comité Drôme Ardèche*

## 1) LE CALENDRIER

Le Challenge et le Championnat Drôme Ardèche BMX 2021 se dérouleront sur 1 course :

- Le samedi 18 septembre 2021 sur la piste de BMX de Pierrelatte.

## 2) LE REGLEMENT

Le règlement national 2021 sera le règlement de référence.

La course se déroulera selon le règlement national.

**Seul les licenciés FFC d'un club de la Drôme / Ardèche peuvent participer.**

Les nouveaux licenciés ont le droit de participer au Challenge/Championnat Drôme - Ardèche.

Les BMX devront être équipés de plaques frontale et latérale.

## **IMPORTANT**

Les clubs sont invités à initier les nouveaux licenciés au déroulement d'une compétition :

- ✓ Déroulement d'une course au format national (manche qualif, phase finale  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$ , finales).
- ✓ Lecture d'une feuille de race (catégorie, n° de race, n° de couloir pour chaque manche).
- ✓ Placement en pré-grilles et sur la grille de départ...

Les pilotes / parents qui éprouveront des difficultés de compréhensions issues du déroulement de la course seront dirigés vers le responsable de leur club d'appartenance.

## 3) LES HORAIRES

Essais :

de 09h00 à 09h50 - Bloc 1 (Prélicenciés à Benjamin inclus)

de 09h50 à 10h30 - Bloc 2 (Minimes et plus, Cruisers)

Départ des courses :

A partir de 10 h45 Manches qualificatives

Pause repas après la 3ème manche

Remise des récompenses :

A partir de 15h00

En fonction des aléas, le président de jury se réserve le droit de modifier le timing de la course.

#### **4) EMARGEMENT**

Il n'y aura pas d'émargement, ni de contrôle de licence.

L'émargement sera remplacé par un affichage/catégorie des pilotes. À chacun de s'assurer, dans les temps (**Maxi 10h30**), qu'il est bien inscrit (et ce dans la bonne catégorie) et qu'il n'y a pas d'erreur sur son numéro de pilote.

#### **5) LES ENGAGEMENTS**

L'engagement est fixé à :

- 6 € par pilote jusqu'à benjamins inclus (12 ans et moins).
- 12 € par pilote à partir de minime (13 ans et plus) pour une épreuve 20" ou cruiser.
- 14 € par pilote pour une épreuve en 20"et cruiser.

**Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site Internet de la FFC : « Engagements Clubs ».**

Trois courses sont mises en ligne :

- Championnat/Challenge Drôme - Ardèche « 20"» pour toutes les catégories 20".
- Championnat/Challenge Drôme - Ardèche « Cruiser » pour toutes les catégories Cruiser.
- Championnat/Challenge Drôme - Ardèche « 20" + Cruiser » pour les pilotes roulant en 20" et en cruiser.

Le règlement se fera sur place par un responsable du club par chèque à l'ordre de : **BMX CLUB PIERRELATTE** (pas de règlement individuel).

Les inscriptions sont ouvertes dès que la course est enregistrée au comité régional.

La date de clôture des engagements sur cicleweb est fixée au **mercredi 15 septembre 20 h00**. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Les désinscriptions seront prises en compte jusqu'au **vendredi 17 septembre à 12h00**. Passé ce délai, l'inscription sera due (sauf si présentation d'un certificat médical).

**Aucune inscription ne sera acceptée le matin même de la course.**

**La liste des pilotes inscrits sera expédiée aux clubs Drôme -Ardèche par le club organisateur**

**Le vendredi 17 septembre 2021.**

## **6) LES ARBITRES**

### **IMPORTANT :**

Hormis le club organisateur, les clubs doivent fournir au minimum **un arbitre** licencié FFC ou un bénévole. À partir de **15 pilotes inscrits** à la course les clubs doivent fournir **deux personnes** minimum dont un licencié (soit un maximum de 2 personnes /club).

La responsable des arbitres Drôme/Ardèche devra envoyer une semaine avant la course la demande d'arbitres aux clubs et aux responsables des commissions BMX Drôme et Ardèche, tout en demandant aux clubs un retour **au plus tard le jeudi 16 septembre 20h00**.

. Les clubs devront répondre avec **au minima un nom d'arbitre** ou s'ils sont dans l'incapacité de fournir un arbitre, ils devront indiquer : **sans arbitre**. Cette réponse est à transmettre par mail à la responsable des arbitres Drôme/Ardèche [dider.bouvat-boissin@orange.fr](mailto:dider.bouvat-boissin@orange.fr) ainsi qu'aux responsables des commissions bmx [responsable.commission.bxm26@gmail.com](mailto:responsable.commission.bxm26@gmail.com) et [ponsjm@sfr.fr](mailto:ponsjm@sfr.fr).

Si la responsable est dans l'impossibilité de former le staff d'arbitrage de la course, elle relancera les clubs qui n'auront pas fourni d'arbitres.

Dans la mesure où la veille de la course le staff d'arbitrage ne serait toujours pas formé, les commissions BMX prendront la décision d'annuler l'évènement.

Les clubs ne fournissant aucun arbitre, peuvent se voir refuser par les commissions BMX Drôme/Ardèche l'organisation d'une course départementale.

## **7) LES CATEGORIES**

Cf. tableau en annexe 1.

Pour toutes les catégories « féminines », s'il y a moins de 4 engagées, elles rouleront avec les garçons, tout en conservant un classement séparé. Une finale "féminine" par catégorie sera mise en place. En cas de finale féminine avec moins de trois pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie féminine supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

Pour les catégories « cruiser minime/cadet et cruiser 17/29ans », s'il y a moins de 4 pilotes engagées, ils rouleront dans la catégorie supérieure, tout en conservant un classement séparé. Une finale par catégorie sera mise en place. En cas de finale « cruiser » avec moins de trois pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie « cruiser » supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

## **8) CLASSEMENT ET RECOMPENSES**

Le classement sera consultable après la course sur le site internet du comité AURA.

Les 8 finalistes seront récompensés sur le podium.

Les comités Drôme et Ardèche récompenseront les podiums :

Du Challenge : Une coupe aux trois premiers.

Du Championnat : Une coupe aux trois premiers. Le titre de champion Drôme-Ardèche sera décerné aux catégories minimales et plus (20" et cruiser). Les champions recevront un maillot « champion Drôme-Ardèche » qu'ils devront porter sur toutes les courses Drôme-Ardèche jusqu'au championnat 2022.

Le club organisateur devra récompenser les autres finalistes (du 4<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup>) à partir de la catégorie de pré licencié jusqu'à minime au minimum.

**Le BMX Club de Pierrelatte récompensera chaque 1<sup>er</sup> en finale des catégories prélicencier à Benjamin avec un maillot souvenir de l'évènement.**

Les pilotes nationaux peuvent prétendre au titre de champion Drôme-Ardèche.

La présence des pilotes avec leur maillot club est obligatoire lors de la remise des récompenses.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6-Sanctions et appels - 6.9.005)

Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

## **9) REGLEMENT TECHNIQUE**

- Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans le logiciel CICLE.
- La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et ce, dans la bonne catégorie.
- **Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toutes réclamations.**
- Les licences Pass'loisir ne sont pas acceptées sur le Challenge/Championnat Drôme-Ardèche.
- Tous les participants doivent prendre connaissance de ce règlement.
- Les licences accueil ainsi que les licences à la journée (4/16 ans) sont acceptées. Pour ces dernières, un certificat médical ou un questionnaire de santé pour les mineurs devra être présenté. Les inscriptions avec une licence accueil devront être envoyées par mail à clubbmxpierrelatte@gmail.com avant mercredi 15 septembre à 20 h00.

## AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER D'UNE LICENCE

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC en vigueur pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

## RESTAURATION ET BUVETTE

Une buvette sera tenue le dimanche par les bénévoles du club.

## ACCES ET STATIONNEMENT

BMX Club Pierrelatte  
Piste le Zéphyr  
Quartier les Barasses  
26 700 PIERRELATTE  
N 44° 24' 15.18", E 4° 42' 28.13"

Latitude : 44.402989707495

Longitude : 4.7092187404633

La piste est située au nord de Pierrelatte, elle longe la voie ferrée.

### En venant du Nord

Sortie Montélimar sud, suivre Pierrelatte (par RN7), prendre Direction Viviers et prendre immédiatement direction Aérodrome et ensuite suivre le fléchage

### En venant du Sud

Sortie Bollène, suivre Pierrelatte.

A Pierrelatte prendre la Direction Montélimar et suivre le fléchage

**ATTENTION** : à 100 mètres de la piste, vous passerez sous un pont limité à 3,30 m de hauteur.



Hors gabarit : prendre contact avec le Président au 06.20.31.10.99.



## LES SECOURS

La Protection Civile de la Drôme sera présente à partir de 09:00.

## STAND

Les exposants seront présents : shop BMX, produits régionaux ...

## PASS SANITAIRE

**Un contrôle du pass sanitaire sera effectué à l'entrée du site pour toutes les personnes majeures**

**CATEGORIES 2021****CHALLENGE / CHAMPIONNAT DRÔME-ARDECHE**

<b>Année de Naissance</b>	<b>20'' Masculin</b>	<b>20'' Féminin</b>	<b>CRUISER</b> Filles/Garçons
2015 et après 6 ans et moins	<b>PRELICENCIE</b> GARÇONS	<b>8 ANS ET MOINS</b> FILLES	
2014 / 2013 7 / 8 ans	<b>POUSSIN</b> GARÇONS		
2012 / 2011 9 / 10 ans	<b>PUPILLE</b> GARÇONS	<b>PUPILLE</b> FILLES	
2010 / 2009 11 / 12 ans	<b>BENJAMIN</b> GARÇONS	<b>BENJAMIN</b> FILLES	
2008 / 2007 13 / 14 ans	<b>MINIME</b> GARÇONS	<b>MINIME</b> FILLES	<b>CRUISER</b> <b>MINIME</b> <b>CADET</b>
2006 / 2005 15 / 16 ans	<b>CADET</b> GARÇONS	<b>CADET</b> FILLES	
2004/ 2003 17 / 18 ans	<b>JUNIOR</b> GARÇONS	<b>FEMMES</b> 17 ans et plus	<b>CRUISER</b> 17 / 29 ans
2002 / 1997 19/ 24 ans	<b>HOMMES</b> 19 ans et plus		
1996 / 1992 25 / 29 ans			<b>CRUISER</b> 30 ans et plus
1991 et moins 30 ans et plus			

Merci à nos partenaires pour l'aide à l'organisation de cet événement sportif :



**Chamboredon**  
*Boucherie  
Charcuterie*  
**Bourg St Andeol**